



MAIRIE DE CEYSSAT
PUY-DE-DÔME
Code postal 63210
Téléphone 04 73 87 11 04
Télécopie 04 73 87 18 40
MAIRIE.CEYSSAT@wanadoo.fr

Compte-rendu du conseil municipal du mardi 11 janvier 2022

Ordre du jour :

Finances communales : Restes à réaliser 2022 et tarifs 2022
Acquisition d'un défibrillateur
Adhésion FREDON Auvergne
Divers

Restes à réaliser 2021

Le conseil municipal adopte les restes à réaliser section d'investissement 2021 à reporter sur les budgets 2022.

Tarifs 2022

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des données financières concernant chaque service, décide de fixer les tarifs de la façon suivante :

Service eau :

| | |
|---------------------------------|---------|
| Abonnement annuel par compteur | 30,00 € |
| Mètres cube d'eau consommés : | |
| De 0 à 500 m ³ | 0,95 € |
| De 501 à 1 000 m ³ | 0,45 € |
| Au-delà de 1 001 m ³ | 0,35 € |

Service de l'assainissement :

| | |
|--------------------------------------|---------|
| Abonnement annuel par compteur d'eau | 60,00 € |
| Par mètre cube d'eau consommé | 0,50 € |

Ces tarifs seront augmentés des redevances reversées à l'agence de l'eau Loire Bretagne :

| | |
|----------------------------------------------------|----------|
| Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau | 0,0724 € |
| Redevance pour pollution domestique | 0,2300 € |
| Redevance pour réseau de collecte assainissement | 0,1600 € |

Salle des fêtes :

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Personnes privées de la commune (payant une TH) et personnel communal | |
| Du lundi au jeudi | 85 € |
| Vendredi, samedi ou dimanche | 180 € |
| Associations de la commune | Gratuit |
| Personnes privées et associations hors communes | 450 € |
| Location de courte durée (maxi 4 heures en journée) | 80 € |
| Réveillon de la Saint Sylvestre | 500 € |
| Activités professionnelles (tarif horaire) | 20 € |
| Forfait trimestriel pour 2 heures d'utilisation par semaine pour les professionnels installés sur la commune | 30 € |

Pompes funèbres et terrain multisports : inchangé

Acquisition d'un défibrillateur

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que pour être en conformité avec la loi 2018-527, la commune doit s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe. Après avoir pris connaissance des différentes propositions, le conseil municipal décide de retenir l'offre de la société DAJAC pour un montant de 1 536,00 € T.T.C.. Il autorise le maire à signer le contrat de maintenance correspondant.

Adhésion FREDON Auvergne

Le conseil municipal décide d'adhérer à FREDON Auvergne Rhône Alpes à compter de 2022 afin de bénéficier de leurs conseils et de leur accompagnement technique en matière de végétaux.

A Ceyssat, le 21 janvier 2022.
Le secrétaire de séance,

Cédric DWOINIKOFF.

